

Les missions s'allongent et sont mieux payées

Une étude commandée par swissstaffing donne plusieurs indications intéressantes sur l'état de la branche du travail interim. Analyse.

■ Près de 300 000 personnes travaillent en Suisse à titre temporaire. Elles recourent volontairement à cette forme d'emploi pour rester dans le monde du travail ou pour y retourner. Les conditions de travail attrayantes dans le secteur intérimaire, la pénurie de main-d'œuvre ainsi que les exigences croissantes des travailleurs expliquent en partie le regard toujours plus favorable que portent les employés sur le travail intérimaire. C'est sans doute le résultat majeur révélé par la dernière enquête menée par gfs-zurich sur mandat de swissstaffing. Après leur engagement épisodique, les intérimaires sont nettement mieux intégrés dans le marché du travail. Il en ressort aussi que le marché du travail temporaire est progressivement en train de s'établir comme une offre complémentaire au marché du travail suisse «traditionnel». De plus, le travail temporaire est de plus en plus considéré comme une porte d'entrée vers un emploi fixe.

Conditions de travail attrayantes

Les conditions de travail sont de plus en plus attrayantes dans la location de services. En 2010,

près d'un quart des intérimaires gagnaient plus de 30 fr./hre. En 2014, cette proportion est passée à plus d'un tiers. Avec de tels taux de croissance, il n'est pas étonnant que 71 pour cent des

«Les services de l'emploi parviennent toujours mieux à concilier offre et demande. Si en 2010, 24 pour cent des collaborateurs dotés d'une qualification professionnelle exerçaient une activité non qualifiée, cette part a baissé en 2014 à 14 pour cent, soit un recul de plus de 40 pour cent.»

intérimaires jugent leur salaire adéquat ou plus que raisonnable. La clé de ce succès réside dans la qualification des temporaires, qui n'a cessé de s'améliorer en comparaison des enquêtes réali-

Annonce



staffingday 2015

Travailler en 2020
– en route pour le marché des travailleurs.
Congress Centre Kursaal Interlaken
6 mai 2015 à 09.45 heures

Inscriptions et programme complet sur www.swissstaffing.ch

Le blog d'Arie Joehro

Chômage partiel: remède au franc fort?



Arie Joehro est le vice-directeur de swissstaffing, il dirige le service juridique.

Le 15 janvier dernier, la BNS a ébranlé l'économie en supprimant le taux plancher du franc. Les scénarios pour lutter contre le franc fort se multiplient. Depuis le 27 janvier 2015, les entreprises peuvent présenter des demandes d'indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT).

Qu'est-ce que le chômage partiel?

Le chômage partiel est la réduction temporaire du travail ordonnée par l'employeur avec l'accord des travailleurs. Par le biais des RHT, la perte de travail est indemnisée pour éviter le chômage et conserver des emplois.

Chômage partiel pour les intérimaires?

Selon la LACI, le Tribunal fédéral et le Seco, les intérimaires n'ont pas droit aux RHT: les fluctuations conjoncturelles sont étroitement liées aux risques de la branche. swissstaffing avait en vain exploré en 2009 les moyens d'étendre les RHT aux temporaires. Pour les collaborateurs internes de services de l'emploi (conseillers ou personnel administratif), un droit aux RHT peut être exercé.

Plus d'infos sur ce sujet ici:
<http://blog.swissstaffing.ch/kurzarbeit-fuer-temporaerfirmen-wegen-frankenstaerke/>
Ou: <http://blog.swissstaffing.ch/> / mot-clé: chômage partiel

1000 intérimaires interrogés

swissstaffing analyse régulièrement la situation des travailleurs temporaires. Les données qui ont alimenté cet article sont issues d'une enquête téléphonique réalisée par l'institut gfs-zurich, en automne 2014, auprès de 1000 personnes. Il s'agit d'un échantillon aléatoire de données récoltées auprès de six grandes sociétés de services de l'emploi. Ensemble, ces sociétés réalisent plus de 25 pour cent du chiffre d'affaires global de la branche temporaire en Suisse.

Vous trouvez tous les résultats de l'étude sur www.swissstaffing.ch ou sur notre blog www.blog.swissstaffing.ch.

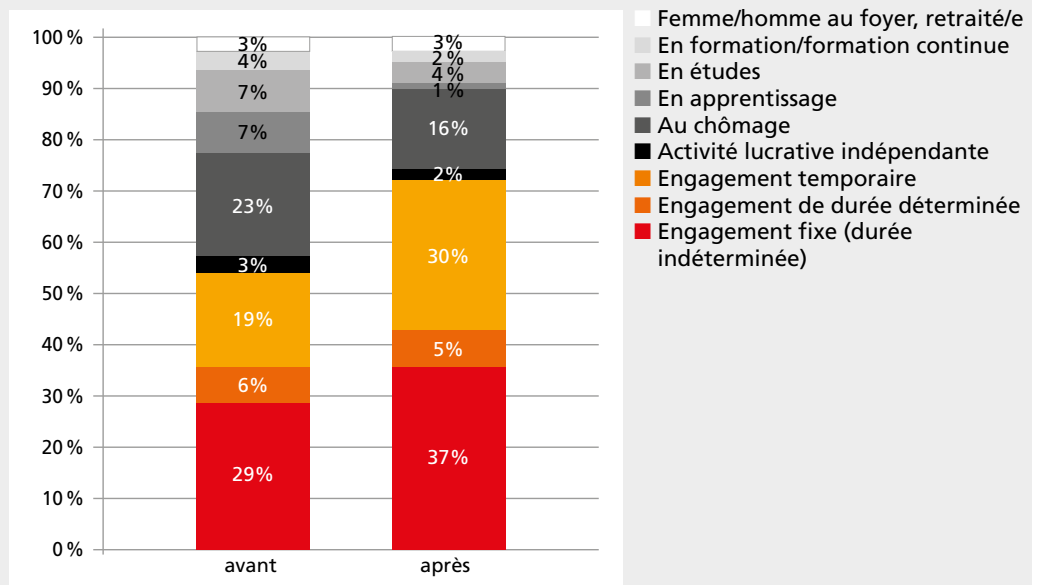
sées en 2006 et 2010. En même temps, les services de l'emploi parviennent toujours mieux à concilier offre et demande. Si en 2010, 24 pour cent des collaborateurs dotés d'une qualification professionnelle exerçaient une activité non qualifiée, cette part a baissé en 2014 à 14 pour cent, soit un recul de plus de 40 pour cent.

Satisfaits des services de l'emploi

Les bons salaires et la qualité du travail ont également un effet sur les taux de satisfaction. Ainsi, les anciens temporaires portent un regard positif sur leurs missions passées. Ils apprécient le service de leur agence de placement, la qualité des emplois trouvés, le suivi individuel et la rapidité dans les placements. Ces conditions objectivement bonnes dans l'intérim, les travailleurs les perçoivent manifestement aussi comme telles d'un point de vue subjectif.

Aujourd'hui, les collaborateurs restent plus longtemps dans la branche: ils sont maintenant

Travailleurs temporaires



Après leur mission temporaire, 74 pour cent des intérimaires sont intégrés dans le marché du travail. C'est près de 30 pour cent de plus qu'avant leur engagement.

plus de 40 pour cent, un an après leur première mission, à chercher de façon ciblée un nouvel emploi temporaire. Lors de la première enquête de 2006, ils n'étaient que 18 pour cent. Ce résultat se reflète également dans une phase intérimaire plus longue au total. En 2010, la plupart des gens travaillaient entre 1 et 6 mois à titre temporaire, et selon la nouvelle enquête, ils le font de 7 à 18 mois.

Sur la voie de l'emploi souhaité

Même si la durée de l'emploi temporaire s'est prolongée, cette période demeure pour la plupart une phase transitoire durant laquelle l'intérimaire s'oriente ou se réoriente sur le marché. Ainsi, 55 pour cent des employés ont opté

pour l'intérim parce qu'ils voulaient augmenter par là les chances de trouver un emploi fixe. Mais il y a toujours plus de gens aussi qui aimeraient librement choisir le moment et/ou la durée du travail, ou alors ils ont simplement envie de changement. 17 pour cent des temporaires ont suivi une formation continue pendant leur engagement: pour deux tiers d'entre eux, c'est l'entreprise locataire, le service de l'emploi ou le fonds de la formation temptraining qui ont assuré le financement. Ce qui explique pourquoi plus de 85 pour cent des participants considèrent leur emploi temporaire comme utile, voire très utile au développement de leur carrière.

Une chance après le choc du franc fort

Grâce à notre branche, de la main-d'œuvre bien qualifiée peut être acquise rapidement, ce qui permet de réagir avec souplesse aux carnets de commandes. De nombreuses personnes au potentiel élevé souhaitent également, après avoir achevé leurs études, accumuler les expériences ou se réorienter dans la vie professionnelle. Pour elles, il serait idéal, au cours d'un emploi temporaire, de se familiariser avec diverses branches et activités. Créer des offres intéressantes menant à des gains de productivité dans l'entreprise locataire est un défi et une chance pour les services de l'emploi. Ce serait une manière de faire face aux baisses de marge apparues depuis la décision de la banque nationale suisse.

Marius Osterfeld

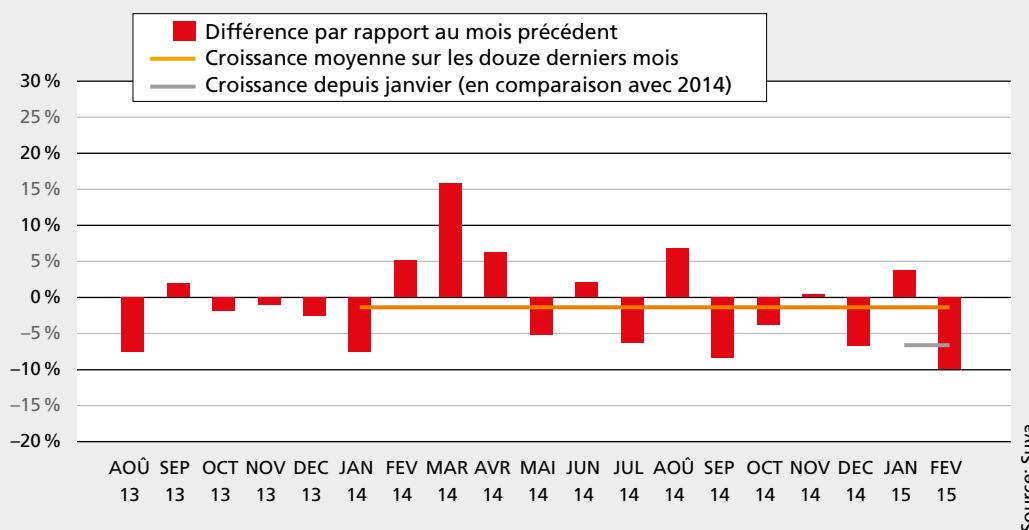


Marius Osterfeld est économiste auprès de swissstaffing.

swisstemprend

L'évolution mensuelle du recours au travail temporaire

La suppression du taux plancher face à l'euro a déjà heurté de plein fouet notre branche en février. En comparaison de l'année précédente, l'activité commerciale de février a chuté de 10.2%. En dépit d'un bon début d'année en janvier, il en résulte pour l'année en cours un recul du volume de la branche de 6.1%. Si l'on considère l'évolution sur les 12 derniers mois, la situation des ventes s'est aggravée puisqu'elle enregistre une baisse modérée de 1.3%.



Source: Suva